



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 26 – Semaine du 27 juin au 1^{er} juillet 2022

En bref

Tunisie :

- Des perspectives négatives pour le secteur bancaire tunisien selon Moody's
- Le directeur de la Banque Mondiale pour la région MENA en déplacement à Tunis
- Un prêt de 130 M USD octroyé par la Banque Mondiale pour la couverture des importations de céréales
- L'UGTT appelle à une nouvelle grève du secteur public et de la fonction publique
- Inauguration de la 1^{ère} centrale solaire flottante de la région ANMO à Tunis

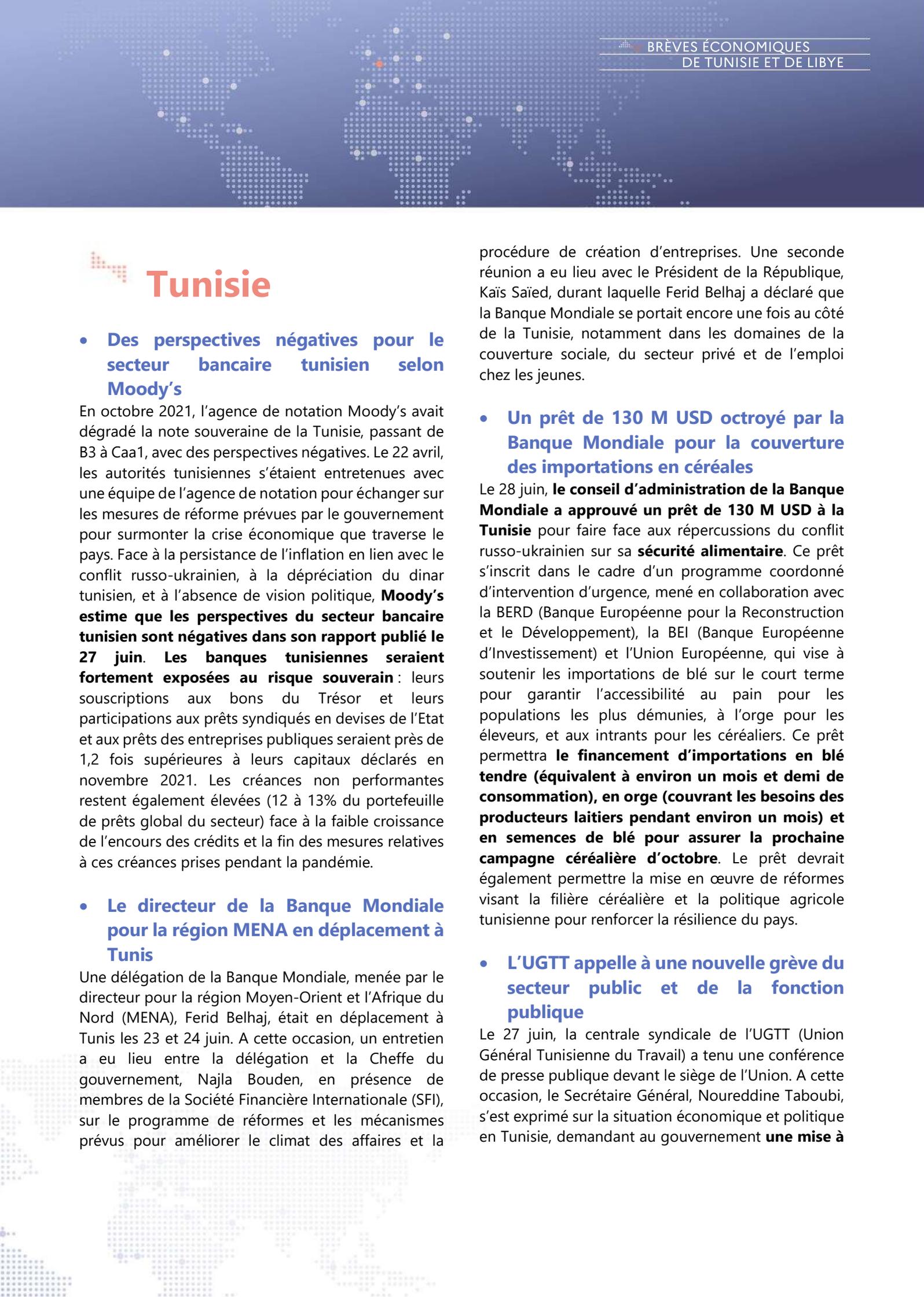
Libye :

- Le G7 appelle à arrêter l'instrumentalisation politique du pétrole en Libye
- La Libye prend la présidence du Fonds OPEP pour le développement international
- Le président de la Compagnie générale d'électricité lance une alerte au sujet de la production nationale en électricité
- L'état de force majeure potentiellement déclaré dans le golfe de Syrte
- Des conflits internes menacent l'unification de la Banque Centrale

LE CHIFFRE À RETENIR

130 M

Le prêt de la Banque mondiale à la Tunisie
pour assurer la sécurité alimentaire (en USD)



Tunisie

- **Des perspectives négatives pour le secteur bancaire tunisien selon Moody's**

En octobre 2021, l'agence de notation Moody's avait dégradé la note souveraine de la Tunisie, passant de B3 à Caa1, avec des perspectives négatives. Le 22 avril, les autorités tunisiennes s'étaient entretenues avec une équipe de l'agence de notation pour échanger sur les mesures de réforme prévues par le gouvernement pour surmonter la crise économique que traverse le pays. Face à la persistance de l'inflation en lien avec le conflit russo-ukrainien, à la dépréciation du dinar tunisien, et à l'absence de vision politique, **Moody's estime que les perspectives du secteur bancaire tunisien sont négatives dans son rapport publié le 27 juin. Les banques tunisiennes seraient fortement exposées au risque souverain** : leurs souscriptions aux bons du Trésor et leurs participations aux prêts syndiqués en devises de l'Etat et aux prêts des entreprises publiques seraient près de 1,2 fois supérieures à leurs capitaux déclarés en novembre 2021. Les créances non performantes restent également élevées (12 à 13% du portefeuille de prêts global du secteur) face à la faible croissance de l'encours des crédits et la fin des mesures relatives à ces créances prises pendant la pandémie.

- **Le directeur de la Banque Mondiale pour la région MENA en déplacement à Tunis**

Une délégation de la Banque Mondiale, menée par le directeur pour la région Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), Ferid Belhaj, était en déplacement à Tunis les 23 et 24 juin. A cette occasion, un entretien a eu lieu entre la délégation et la Cheffe du gouvernement, Najla Bouden, en présence de membres de la Société Financière Internationale (SFI), sur le programme de réformes et les mécanismes prévus pour améliorer le climat des affaires et la

procédure de création d'entreprises. Une seconde réunion a eu lieu avec le Président de la République, Kaïs Saïed, durant laquelle Ferid Belhaj a déclaré que la Banque Mondiale se portait encore une fois au côté de la Tunisie, notamment dans les domaines de la couverture sociale, du secteur privé et de l'emploi chez les jeunes.

- **Un prêt de 130 M USD octroyé par la Banque Mondiale pour la couverture des importations en céréales**

Le 28 juin, **le conseil d'administration de la Banque Mondiale a approuvé un prêt de 130 M USD à la Tunisie** pour faire face aux répercussions du conflit russo-ukrainien sur sa **sécurité alimentaire**. Ce prêt s'inscrit dans le cadre d'un programme coordonné d'intervention d'urgence, mené en collaboration avec la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement), la BEI (Banque Européenne d'Investissement) et l'Union Européenne, qui vise à soutenir les importations de blé sur le court terme pour garantir l'accessibilité au pain pour les populations les plus démunies, à l'orge pour les éleveurs, et aux intrants pour les céréaliers. Ce prêt permettra **le financement d'importations en blé tendre (équivalent à environ un mois et demi de consommation), en orge (couvrant les besoins des producteurs laitiers pendant environ un mois) et en semences de blé pour assurer la prochaine campagne céréalière d'octobre**. Le prêt devrait également permettre la mise en œuvre de réformes visant la filière céréalière et la politique agricole tunisienne pour renforcer la résilience du pays.

- **L'UGTT appelle à une nouvelle grève du secteur public et de la fonction publique**

Le 27 juin, la centrale syndicale de l'UGTT (Union Général Tunisienne du Travail) a tenu une conférence de presse publique devant le siège de l'Union. A cette occasion, le Secrétaire Général, Noureddine Taboubi, s'est exprimé sur la situation économique et politique en Tunisie, demandant au gouvernement **une mise à**

niveau du pouvoir d'achat des tunisiens en lien avec l'inflation persistante. Par ailleurs, il a souligné **le manque de communication entre le gouvernement et l'UGTT** au sujet des mesures prévues dans le cadre du programme de réformes appuyé par un potentiel accord de financement avec le FMI. L'union syndicale avait appelé le secteur public à se mettre en grève le 16 juin pour protester contre ces mesures de réformes « douloureuses » qu'elle rejette. La grève avait entraîné une mise à l'arrêt des services de transport aérien, maritime, et routier et les services d'autres secteurs publics, perturbant ainsi l'économie pendant 24h. Le Secrétaire Général de l'UGTT a déclaré lors de la conférence de presse qu'**une nouvelle grève générale du secteur public et de la fonction publique aurait prochainement lieu** sans en préciser la date

- **Inauguration de la 1^{ère} centrale solaire flottante de la région ANMO à Tunis**

Le 25 juin, Mme Neila Nouira Gongji, ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, M. Samir Saïed, ministre de l'Economie et de la Planification, M. Hichem Anene, PDG de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) et Jérôme Billerey, DG France de Qair, ont inauguré **la première centrale solaire flottante de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO) sur les berges du lac 3 à Tunis.** La réalisation de ce projet démontre la faisabilité technique de cette nouvelle solution en Tunisie permettant, d'une part, une réduction des coûts énergétiques et, d'autre part, une limitation de l'usage des sols avec une préservation des ressources en eau. La réalisation de cette centrale entre dans le cadre de **la stratégie énergétique nationale qui vise à atteindre 35% d'énergie renouvelable à l'horizon 2030.**

Développée par l'entreprise française Qair, cette centrale solaire a été raccordée, mise en service et cédée à la STEG qui en assurera son exploitation. **Elle a été financée via une subvention du « Fonds d'études et d'Aide au Secteur Privé » (FASEP), d'un montant de 500 000 EUR, de la Direction générale du Trésor français.**

Libye

- **Le G7 appelle à arrêter l'instrumentalisation politique du pétrole en Libye**

Les dirigeants du G7 ont réaffirmé dans un communiqué leur engagement dans le processus politique Onusien concernant la Libye, son indépendance, son intégrité territoriale et son unité nationale. Selon eux, des progrès doivent être faits en matière de justice et de respect des droits de l'Homme. **Les dirigeants ont également demandé la reprise complète de la production pétrolière en Libye et appellent tous les acteurs politiques du pays à s'abstenir d'utiliser les hydrocarbures comme instrument de confrontation politique.**

- **La Libye prend la présidence du Fonds OPEP pour le développement international**

La Libye a succédé au Koweït à la présidence du Fonds de l'OPEP pour le développement international. Le ministre des Finances du Gouvernement d'Unité Nationale, Khaled Al-Mabrouk, a présidé la réunion de la 43^{ème} session du Conseil ministériel du Fonds de l'OPEP pour le développement international, qui s'est tenue au siège du fonds dans la capitale autrichienne, Vienne, du 21 au 22 juin. Le ministre a déclaré que le fonds était un outil de financement à l'aide duquel les pays de l'OPEP soutiennent les économies des pays pauvres non pétroliers et fournissent une assistance en contribuant au financement de projets énergétiques et en transformant l'industrie pour assurer une croissance durable à ces pays.

- **Le président de la Compagnie générale d'électricité lance une alerte au sujet de la production nationale en électricité puis est suspendu de ses fonctions par le Premier ministre**

Le Président du Conseil d'administration de la Compagnie générale d'électricité, Wiam Al-Abdali, a mis en garde dans un communiqué public, contre l'aggravation de « la crise de l'électricité » que traverse la Libye. La compagnie a perdu 1000 mégawatts de ses capacités et le dirigeant appelle à trouver des solutions en urgence pour assurer la fourniture en hydrocarbures des centrales électriques. Dans le cas où la crise pétrolière et gazière venait à perdurer, la production en électricité serait de plus en plus perturbée et les coupures nationales de plus en plus fréquentes. Le 27 juin, le Premier ministre Abdelhamid Dbeiba a finalement pris la décision de suspendre de ses fonctions le conseil d'administration de la General Electricity Company of Libya (GECOL), sur fond d'aggravation des pénuries d'électricité. Un comité d'investigation, composé notamment de deux ministres du gouvernement actuel, tentera d'expliquer les raisons de l'incapacité de la GECOL à éviter cette nouvelle crise.

- **L'état de force majeure potentiellement déclaré dans le golfe de Syrte**

Le Président du Conseil d'administration de la National Oil Corporation (NOC), M. Sanalla, a déclaré le 27 juin que la NOC étudiait actuellement l'annonce de la proclamation de l'état de force majeure dans la région du golfe de Syrte au cas où la production et l'expédition de pétrole ne reprenaient pas dans les ports de la région. M. Sanalla a appelé toutes les parties à prioriser l'intérêt du pays, à permettre l'extraction du pétrole et à contenir l'escalade des tensions afin de protéger la souveraineté de la Libye.

- **Des conflits internes menacent l'unification de la Banque Centrale**

La branche de l'est de la Banque Centrale Libyenne (BCL) a accusé celle de l'ouest à Tripoli de ne pas lui avoir fourni suffisamment de liquidités et a prévenu qu'elle pourrait être contrainte de prendre des mesures pour assurer la liquidité des banques à l'est du pays. Cela a été interprété comme une menace

voilée de recourir à nouveau à la planche à billets alors que durant la guerre civile en 2014 la branche orientale de la BCL a fait imprimer ses propres billets de banque en Russie. Cependant, la BCL de Tripoli a répondu en publiant des chiffres justifiant la livraison d'un milliard de dinars à la BCL de l'Est pour qu'elle les distribue aux banques. En outre, la BCL de Tripoli a affirmé que seuls 500 M LYD avaient été distribués par la BCL de l'est. Elle a affirmé que la BCL de l'est avait conservé le solde malgré le besoin de liquidités dans la région. En conséquence, l'institution de Tripoli a déclaré qu'elle avait le droit de prendre des mesures exceptionnelles pour fournir des liquidités directement aux banques de l'Est à la lumière de ce qu'elle a appelé l'inefficacité de la Banque Centrale de l'Est et le fait qu'elle ait délibérément retenu des fonds créant ainsi une crise de liquidité. L'origine du problème correspond à des divergences politiques liées au processus de réunification de la Banque Centrale : l'institution de l'Est fait pression pour la réouverture du système de compensation bancaire avec Tripoli et souhaite convoquer une réunion du conseil d'administration de la BCL.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Celia Devant-Perrotin, Adil Rais

Pour s'abonner : adil.rais@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>